



RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Description générale

L'échelle autoportante avec système de sécurité intégré est conçue pour sécuriser les accès en hauteur dans les bâtiments commerciaux, industriels et institutionnels. Elle intègre un système antichute vertical et peut être combinée à un limiteur de déplacement pour les travaux en bordure.

Composants du système

- Échelle autoportante en aluminium, acier galvanisé ou inox
- Rail ou câble vertical antichute
- Dispositif antichute mobile
- Connecteurs et attaches de fixation
- Butées de fin de course (~12 kN)
- Harnais de sécurité conforme
- Limiteur de déplacement Millenium (optionnel)

Caractéristiques principales

- Maintien des mains libres
- Déplacement fluide à la montée et descente
- Système autobloquant en cas de chute
- Installation modulaire
- Compatible avec plusieurs utilisateurs (selon configuration)
- Solution robuste et durable



Applications

- Accès aux toitures
- Bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels
- Infrastructures techniques et tours
- Travaux en bordure de toit (avec limiteur de déplacement)

Caractéristiques techniques

- Hauteur : ≥ 6 m
- Matériaux : aluminium, acier galvanisé ou inox
- Système antichute conforme aux charges dynamiques
- Capacité du limiteur de déplacement : 4 kN (900 lb)
- Installation sur échelles neuves ou existantes

Normes et conformité

- EN 361
- CSA Z259.2.5-17
- CSA Z259.2.4-15
- CSA Z259.15:22
- NBC
- RSST, S-2.1, r.13
- Règlement Ontario 213/91
- R.R.O. 1990, Reg. 851
- CNESST
- MLITSD

Installation

L'installation doit être réalisée par du personnel qualifié conformément aux normes en vigueur.
Le limiteur de déplacement doit être positionné à distance sécuritaire des zones de chute.

Sécurité et utilisation

Utilisation obligatoire d'un harnais certifié CSA.
Utilisation d'un cordon d'assujettissement sans absorbeur.
Ne pas utiliser de ligne rétractable.
Le limiteur de déplacement est un système de retenue et non antichute.

Entretien et inspection

- Inspection visuelle avant chaque utilisation
- Inspection annuelle certifiée
- Remplacement des pièces usées
- Entretien minimal requis

Fabrication et garantie

Fabrication en usine certifiée ISO 9001.

Soudures certifiées CWB.

Garantie : 1 an (peinture) et 10 ans (composantes), durabilité estimé de 20 ans.

Avantages pour les professionnels

- RIntégration facile aux projets
- Conformité aux normes
- Réduction des risques
- Adapté aux bâtiments existants et nouveaux

Compatible avec les systèmes de garde-corps de sécurité en toiture pour faciliter l'intégration et la connexion lorsque requis.